## L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC PRES LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE - TRIBUNAL DE POLICE DE AIX EN PROVENCE 10, Avenue de l'Europe - BP 620 13093 AIX-EN-PROVENCE Cédex 2

## **AVIS DE CLASSEMENT SANS SUITE**

L'Officier du Ministère Public

à

Maître Allan SCHINAZI, Avocat à la Cour 174 Rue de Courcelles 75017 PARIS

Références à rappeler : RO

- PV

Référence : M.

C/ Ministère Public

Rédacteur : 1

Maître,

Je fais suite à la requête en exonération ci-dessus référencée concernant le procès-verbal relevé à l'encontre de Monsieur

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

Après étude du dossier transmis, je vous informe que j'ai fait procéder au classement sans suite de cette affaire (irrégularité de procédure).

Vous voudrez bien aviser

de ma décision.

Fait à AIX-EN-PROVENCE Cédex 2, le 17/12/2018

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

Page 1/1